

Le rôle principal des femmes dans la politique

Depuis de années, les pouvoirs maghrébins, soucieux de répondre aux pressions internationales, ont commencé à laisser entrer les femmes dans les sphères dirigeantes.

Zakya Daoud

Ministres, députées, élues communales et municipales, membres actives des sociétés civiles et de la haute administration, entrepreneurs et chefs d'entreprises, les femmes maghrébines pénètrent de plus en plus les sphères du pouvoir. Mais ont-elles pour autant le pouvoir ? Peuvent-elles agir sur le déroulement des vies politiques de leurs nations respectives ?

Il peut paraître paradoxal, dans la situation actuelle au Maghreb, de nommer comme figures politiques dominantes, une islamiste pour le Maroc, une trotskiste pour l'Algérie et une militante des droits de l'homme sans cesse en butte aux persécutions du pouvoir en Tunisie. Pourtant Nadia Yassine, Louisa Hannoun et Radhia Nasraoui sont, dans les trois cas, des femmes dont les prises de position ont agi sur les pouvoirs et les ont parfois fait reculer.

La fille du Cheikh

La figure ronde, souriante, sous son foulard bien serré, la bouche barrée spectaculairement d'un auto collant noir et le bras levé en signe de victoire, la fille du Cheikh Yassine, leader incontesté d'une mouvance islamiste importante refusant le jeu politique, *al adhl wal ihssane* (Justice et Spiritualité), a vécu comme un triomphe les poursuites judiciaires engagées contre elle fin juin 2005, immédiatement abandonnées par la suite tant elles se sont révélées contre productives, d'autant que les Etats-Unis ont volé à la rescousse de la rebelle. Pour le *Journal hebdomadaire*, « l'Etat marocain a réussi l'exploit d'obliger une superpuissance alliée, victime du terrorisme islamiste, à condamner son action et à soutenir la liberté d'expression d'une mouvance islamiste d'opposition ». Nadia Yassine a donc – provisoirement ? – gagné.

Reçue à l'université de Berkeley pour une conférence sur « la démocratie et l'islam », elle avait, à son retour au Maroc, déclaré que la « monarchie n'est pas adaptée au Maroc et qu'aussi bien elle est en voie de disparition ». Crime de lèse majesté qui lui a valu une

médiatisation exacerbée mais qui n'a en fait consisté qu'à dire abruptement et publiquement ce qui se susurre dans les salles de rédaction, les colonnes des journaux et les salons depuis que la parole s'est libérée après la mort de Hassan II. Portant une belle quarantaine, cette mère de quatre enfants, ayant fait ses études au lycée français de Rabat et porte parole officielle du mouvement de son père, s'est faite connaître depuis l'ouverture des médias aux opposants par sa maîtrise parfaite de la mise en scène et de la communication politique, à défaut d'avoir réussi un essai au titre pourtant prometteur *Toutes voiles dehors*.

‘ Le seul homme d'Algérie ’

Tout aussi médiatique, mais moins provocatrice, Louisa Hanoun, ancienne militante féministe du courant dit de l'Egalité, est, depuis 1989, la seule femme chef d'un parti politique au Maghreb. Cette juriste née à Annaba qui a dépassé la cinquantaine et qui se présente comme « syndicaliste, ouvrière, socialiste et démocrate », était membre du Parti des travailleurs dans les années soixante-dix, bien avant de le diriger, ce qui lui a valu un emprisonnement en 1983 pour son combat constant pour l'égalité et la laïcité.

Dotée d'un caractère ferme et audacieux, elle a été qualifiée de « seul homme d'Algérie » quand elle a osé apporter la contradiction, dans les années quatre-vingt-dix, au chef du Front islamique du salut (FIS) d'alors, Abbés Madani, ce qui ne l'a nullement empêchée par la suite d'être la figure de proue des dialoguistes pendant toutes les années noires de l'Algérie prônant le dialogue contre les éradicateurs qui, sur la ligne de l'armée, voulaient tuer tous les islamistes. Elle a d'ailleurs récemment fait avouer à l'ex président, Liamine Zerroual, l'existence des « escadrons de la mort » algériens. Elle a également marqué le débat politique en se présentant à deux reprises, en 1999 et en 2004, aux élections présidentielles contre Abdelaziz Bouteflika. Depuis, elle intervient constamment prenant position



La députée du PJD, Fatima El Hakroui, pendant son intervention au Parlement. Rabat./ AFP

contre les privatisations, les récentes lois libérales sur les hydrocarbures et l'eau et naturellement contre la réforme du code de la famille algérien.

Les victimes des violences d'Etat

Aux antipodes encore, Radhia Nasraoui, 51 ans, avocate, mère de deux filles et surtout femme de Hamma Hammami, leader du Parti ouvrier communiste tunisien (POCT), qui, depuis 20 ans ne quitte la prison que pour y entrer à nouveau, est apparue sur la scène politique tunisienne à la faveur de la défense des détenus, y compris islamistes et persécutés et pour avoir été constamment poursuivie par le pouvoir du président Zine El Abidine Ben Ali. Elle a franchi la frontière de la vie politique de son pays en octobre 2003 lorsqu'elle a entamé une grève de la faim de plus de 50 jours pour « dénoncer le harcèlement et les violences policières dont elle et ses proches étaient victimes » suscitant une large mobilisation internationale. Présidente de l'association de lutte contre la torture en Tunisie, elle a été encore agressée en 2004 et surtout en mars 2005 : elle a eu la figure abîmée et le nez fracassé pour avoir participé à des manifestations de protestation.

Cette attitude permet de rapprocher des militantes marocaines qui depuis décembre 2004, durant les séances de l'Instance Equité et Réconciliation, comme Fatima Ait Tajar dite Mouy Fatma, Khadija el Malki, Fatema Ameziane et tant d'autres, militantes et paysan-

nes obscures ont raconté avec des mots justes et émouvants les tortures et les souffrances des années de plomb.

Une visibilité de surface ?

La participation politique des femmes au Maghreb ne se limite pourtant pas à ces figures d'opposantes et de victimes. Depuis une dizaine d'années, les pouvoirs maghrébins, soucieux de répondre aux pressions internationales, ont commencé à laisser entrer les femmes, qu'ils condamnaient auparavant aux fourneaux, dans les sphères dirigeantes et là les trois pouvoirs ont des attitudes étrangement semblables : deux femmes ministres au Maroc sur 32, chargées des émigrés et du social, trois en Algérie sur 42 membres du gouvernement, titulaires des portefeuilles de la culture, de la famille, et de l'enseignement supérieur, cinq ministres femmes en Tunisie sur 47, chargées d'un département des Affaires étrangères, des technologies, de l'équipement, de l'habitat et de la famille.

Les députées et les autres

Au niveau des parlements, 12 députées en Tunisie (soit 11, 5 %) sur 189 parlementaires, avec comme cerise sur le gâteau, la vice présidence de l'Assemblée, 27 députées sur 389 membres de l'Assemblée populaire nationale algérienne et trois sénatrices sur 144 membres de la deuxième chambre. Le Maroc qui était jusqu'alors à la traîne, s'est amplement

rattrapé aux législatives de septembre 2002 puisque par l'instauration d'un quota sous forme de liste unique nationale réservée aux femmes, le nombre des députées qui oscillait de deux à quatre est brusquement passé à 35, soit 10 % des parlementaires. Les élues se répartissent équitablement entre toutes les mouvances, islamistes du Parti de la Justice et du Développement (PJD), comme militantes de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) ou du Parti du Progrès et du socialisme (PPS, ex communiste). Nouzha Squalli, membre du bureau politique de ce parti en dirige aussi le groupe parlementaire ; féministe puisque cheville ouvrière de l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM), elle a longtemps été élue municipale de Casablanca où elle a focalisé son combat sur la propreté de la ville. Aujourd'hui, après une longue absence, surtout au Maroc et en Algérie, dans les trois pays, les élues municipales représentent entre 14 % et 20 % des élus.

Cette participation politique récente, qui paraît à beaucoup une visibilité de concession, ne permet pas d'occulter qu'il y a un problème fondamental de démocratie commun aux trois pays et que les citoyens maghrébins, et à fortiori les citoyennes, paraissent singulièrement démunis face à la chose politique. De plus, cette participation n'a pas permis de dégager des attitudes et des discours féminins porteurs d'autres paradigmes d'autorité et d'autres façons de voir. En politique les femmes maghrébines se sont montrées singulièrement proches de leurs concitoyens.

Les sociétés civiles

Plus probante peut alors paraître la participation économique, la présence de nombreuses femmes entrepreneurs, chefs d'entreprise autant que de famille, 10 000 recensées en Tunisie, quelques milliers au Maroc et en Algérie, ce qui est également synonyme de poids politique. Tout comme la présence dans la haute administration : sept femmes chefs de *daïra* en Algérie, une *wali*, une présidente le Conseil d'Etat, une femme gouverneur (il est vrai cantonnée à l'administration centrale) au Maroc, une chef du secteur des hydrocarbures, Amina Benkhedra, baptisée « la demoiselle de fer », Rahma Bourquia, membre de l'Académie du Royaume, 36 femmes nommées parmi les instances des oulémas, sans oublier les innombrables magistrates, présidentes de tribunaux, conseillères auprès des cours suprêmes.

Mais la vie politique ne se résume pas aux institutions : les femmes maghrébines sont surtout actives dans les ONG et autres organisations de la société civile, particulièrement présentes non seulement dans les associations de défense des droits féminins mais encore dans celles des droits de l'homme, contre la corruption comme Transparency, à l'instar de Khadija Chérif en Tunisie, dans les associations de défense de

l'environnement, et de développement durable qui se multiplient.

Les journalistes en pointe

Elles sont aussi devenues très importantes dans les médias. Trois figures là encore, Siham Bensedrine, directrice de *Kalima* en Tunisie, ancienne éditrice, primée en 2001 par Reporters sans frontières, Salima Ghezali en Algérie, ancienne présidente de l'association féminine l'Emancipation, rédactrice en chef de la *Nation*, proche des Réformateurs algériens, elle a été longtemps baptisée Mme Sakharov pour avoir obtenu le prix du même nom, au Maroc, Samira Sitail qui dirige l'information de la deuxième chaîne de télévision. Toutes les trois interviennent dans le débat politique et jouent un rôle politique.

Mais au delà de cette participation encore restreinte, les dispositions juridiques incluses dans les codes de la famille paraissent plus importantes pour l'avenir des nouvelles générations de maghrébines. On sait combien le code tunisien, datant de 1956 et constamment amendé jusqu'en 1992/93 est en avance dans l'aire arabe, on sait comment le nouveau code marocain, la *Moudawana*, a rattrapé, depuis sa promulgation en février 2004, les retards longtemps accumulés par ce pays. On ne peut alors que déplorer l'insignifiance des dispositions des amendements du code algérien dont les décrets d'application datent du début 2005 : maintien de la polygamie sous réserve du consentement de la première épouse, maintien de la répudiation, maintien du divorce par rachat, le *khol'*, maintien, après un débat long et contradictoire, du tuteur matrimonial, etcétera.

Certes, certaines des nouvelles dispositions font montre d'un caractère plus humain comme le droit au logement pour la femme divorcée, la suppression du mariage par procuration, les principes d'égalité dans le couple, l'élargissement des prérogatives du juge pour les droits de garde, de visite, et de pension alimentaire, ainsi que la reconnaissance de l'acquisition de la nationalité par la mère et l'obligation du consentement pour contracter le mariage, ainsi que l'obligation d'un contrat de mariage. Mais il n'empêche que ce code, légèrement amendé, reste très en retrait par rapport aux codes tunisien et marocain et, font ressortir les féministes qui le combattent, est en inadéquation avec les conventions internationales signées par l'Algérie.

Sur ce plan là donc, ce ne sont pas les trois ministres, les trois sénatrices, les 27 députées et les sept gouverneurs des provinces qui changent vraiment la donne : indépendamment de toute visibilité de surface, l'Algérie reste profondément en retard, ce qui ne peut que défavoriser la participation des femmes à l'évolution de ce pays. ■